

District de: Québec
No division: 22 - MINGAN
No cour: 650-11-001116-242
No dossier: 43-3115226

FORMULAIRE 68

original modifié

Avis de la faillite, de la première assemblée des créanciers
(paragraphe 102(1) de la Loi)

Dans l'affaire de la faillite de
ENTREPRISE MONCO INC.
Personne morale légalement constituée ayant son siège social au
154, rue Maltais, à Sept-Îles, Québec, G4R 3K1

Avis est donné de ce qui suit :

1. ENTREPRISE MONCO INC. a déposé (ou est réputé avoir déposé) une cession (ou Une ordonnance de faillite a été rendue à l'égard de ENTREPRISE MONCO INC.) le 13 août 2024 et le soussigné, MALLETTE SYNDICS ET GESTIONNAIRES INC., a été nommé syndic de l'actif du failli par le séquestre officiel (ou par le tribunal), sous réserve de la confirmation par les créanciers de sa nomination ou de la nomination par ceux-ci d'un syndic de remplacement.
2. La première assemblée des créanciers du failli aura lieu le 3 septembre 2024 à 11:00 heures à par Teams, pour y assister, veuillez faire votre demande à assem ou par Teams, pour y assister, veuillez faire votre demande à assemblee-syndic@mallette.ca.
3. Pour avoir le droit de voter à l'assemblée, chaque créancier doit déposer à l'intention du syndic avant l'assemblée une preuve de réclamation et, au besoin, une procuration.
4. Sont joints au présent avis un formulaire de preuve de réclamation, un formulaire de procuration et une liste des créanciers dont les réclamations se chiffrent à 25 \$ ou plus ainsi que le montant de leurs réclamations.
5. Les créanciers doivent prouver leurs réclamations à l'égard de l'actif du failli pour avoir droit de partage dans la distribution des montants réalisés provenant de l'actif.

Daté le 15 août 2024, à Montréal en la province de Québec.

MALLETTE SYNDICS ET GESTIONNAIRES INC. - Syndic
autorisé en insolvabilité

200-3075 chemin des Quatre-Bourgeois
Québec QC G1W 5C4
Téléphone: (418) 653-4431 Télécopieur: (418) 681-1707

District of: Quebec
Division No. 22 - MINGAN
Court No. 650-11-001116-242
Estate No. 43-3115226

FORM 68

Notice of Bankruptcy, First Meeting of Creditors
(Subsection 102(1) of the Act)

Original Amended

In the Matter of the Bankruptcy of
Monco Enterprise Inc.

Legally constituted corporation entity having its registered office at
154 Maltais Street, Sept-Iles, Québec, G4R 3K1

Take notice that:

1. ENTREPRISE MONCO INC. filed (or was deemed to have filed) an assignment (or a bankruptcy order was made against ENTREPRISE MONCO INC.) on the 13th day of August 2024 and the undersigned, MALLETTE SYNDICS ET GESTIONNAIRES INC., was appointed as trustee of the estate of the bankrupt by the official receiver (or the Court); subject to affirmation by the creditors of the trustee's appointment or substitution of another trustee by the creditors.
2. The first meeting of creditors of the bankrupt will be held on the 3rd day of September 2024 at 11:00 AM at par Teams, pour y assister, veuillez faire votre demande à assem or par Teams, pour y assister, veuillez faire votre demande à assemblée-syndic@mallette.ca.
3. To be entitled to vote at the meeting, a creditor must file with the trustee, before the meeting, a proof of claim and, where necessary, a proxy.
4. Enclosed with this notice are a proof of claim form, proxy form and list of creditors with claims amounting to \$25 or more showing the amounts of their claims.
5. Creditors must prove their claims against the estate of the bankrupt to share in any distribution of the proceeds realized from the estate.

Dated at the Ville of Montréal in the Province of Quebec, this 15th day of August 2024.

MALLETTE SYNDICS ET GESTIONNAIRES INC. - Licensed
Insolvency Trustee

200-3075 chemin des Quatre-Bourgeois
Québec QC G1W 5C4
Phone: (418) 653-4431 Fax: (418) 681-1707

District de: Québec
 No division: 22 - MINGAN
 No cour:
 No dossier:

original modifié

-- FORMULAIRE 78 --

Bilan - faillite d'entreprise déposée par une entité
 (paragraphe 49(2), alinéa 158d) et paragraphes 50(2) et 62(1) de la Loi)

Dans l'affaire de la faillite de
ENTREPRISE MONCO INC.
 Personne morale légalement constituée ayant son siège social au
 154, rue Maltais, à Sept-Îles, Québec, G4R 3K1

Au failli :

Vous êtes tenu de remplir avec soin et exactitude le présent formulaire et les annexes applicables indiquant la situation de vos affaires à la date de votre faillite le 12 août 2024. Une fois rempli, ce formulaire et les listes annexées, constituent votre bilan, qui doit être vérifié sous serment ou par une déclaration solennelle.

PASSIF (tel que déclaré et estimé par l'officier)		ACTIF (tel que déclaré et estimé par l'officier)	
1. Créanciers non garantis: voir liste A	393,068.10	1. Inventaire	0.00
Équilibre de réclamations garantis: voir liste "B"	68,300.00	2. Aménagements	0.00
Créanciers non garantis total.	461,368.10	3. Comptes à recevoir et autres créances: voir liste E	
2. Créanciers garantis: voir liste B	73,700.00	Bonnes	18,000.00
3. Créanciers privilégiés: voir liste C	0.00	Douteuses	0.00
4. Dettes éventuelles, réclamations de fiducie ou autres (voir liste D) pouvant être réclamées pour une somme de ...	0.00	Mauvaises	0.00
Total du passif	535,068.10	Estimation des créances qui peuvent être réalisées	18,000.00
Surplus	NIL	4. Lettres de change, billets à ordre, etc., voir liste F	0.00
		5. Dépôts en institutions financières	0.00
		6. Espèces	13,700.00
		7. Bétail	0.00
		8. Machines, outillage et installation	60,000.00
		9. Immeubles et biens réels : voir liste G	0.00
		10. Ameublement	0.00
		11. REER, FERR, Assurances-vie etc	0.00
		12. Valeurs mobilières (actions, obligations, débetures etc.	0.00
		13. Droits en vertu de testaments	0.00
		14. Véhicules	0.00
		15. Autres biens : voir liste H	0.00
		Si le failli est une personne morale, ajoutez :	
		Montant du capital souscrit	0.00
		Montant du capital payé	0.00
		Solde souscrit et impayé	0.00
		Estimation du solde qui peut être réalisé	0.00
		Total de l'actif	91,700.00
		Déficit	443,368.10

Je, Bernard Côté, de Sept-Îles en la province de Québec, étant dûment assermenté (ou ayant déclaré solennellement) déclare que le bilan qui suit et les listes annexées sont, à ma connaissance, un relevé complet, véridique et entier de les affaires de la corporation en ce 12 août 2024, et indiquent au complet tous mes biens de quelque nature qu'ils soient, en ma possession et réversibles, tels que définis par la Loi.

ASSERMENTÉ (ou déclaré solennellement)
 devant moi le 12 août 2024, à Montréal en la province de Québec.

Lucie Prieur
 Lucie Prieur (13 août 2024 10:24 EDT)
 Lucie Prieur, Commissaire à l'Assermentation
 Pour la province de Québec
 Expire le 4 juillet 2027 **245752**


 Bernard Côté

District de: Québec
 No division: 22 - MINGAN
 No cour:
 No dossier:

FORM 78 – Suite

Dans l'affaire de la faillite de
ENTREPRISE MONCO INC.
 Personne morale légalement constituée ayant son siège social au
 154, rue Maltais, à Sept-Îles, Québec, G4R 3K1

Liste "A"
 Créanciers Non Garantis

ENTREPRISE MONCO INC.

No.	Nom du créancier	Adresse	Réclamation non garantis	Balance de réclamation	Total réclamation
1	ACCEO SOLUTIONS INC.	DIVISION ACOMBA 300-1291, JULES-VERNES Ancienne-Lorette QC G2E 6L6	527.74	0.00	527.74
2	ACIER LEROUX MÉTAUX RUSSEL	533, BOUL LAURE Sept-Îles QC G4R 0R1	215.00	0.00	215.00
3	Agence du revenu du Québec Attn: Direction régionale du recouvrement	Service des dossiers de faillites 1265 boul Charest O 9e étage C65-9K Québec QC G1N 4V5	1.00	0.00	1.00
4	ALLIANZ TRADE CANADA Attn: Romina Fourreau	2810-1155, BOUL RENE-LEVESQUE OUEST Montréal QC H3B 2L2	69,240.57	0.00	69,240.57
5	ARC - Agence du revenu du Canada - Taxes Attn: Section des traitements - Faillite (DC905)	25 chemin McArthur 8e étage Place Vanier Tour C Ottawa ON K1A 0L5	1.00	0.00	1.00
6	ARC - Taxe - Québec	Shawinigan-Sud National Verification and Collection Centre 4695 Shawinigan-Sud Blvd Shawinigan-Sud QC G9P 5H9	1.00	0.00	1.00
7	BERNARD CÔTÉ	10, RUE REGNAULT Sept-Îles QC G4R 3R5	70,000.00	0.00	70,000.00
8	Caisse populaire Desjardins de Tête-à-la-Baleine Attn: Normand Prescottte	2489 Saint-Dominique Jonquiere QC G7X 6K4	0.00	4,300.00	4,300.00
9	Caisse populaire Desjardins de Tête-à-la-Baleine Attn: Normand Prescottte PRÊT COVID	2489 Saint-Dominique Jonquiere QC G7X 6K4	40,000.00	0.00	40,000.00
10	CENTRE DE SERVICE SCOLAIRE DU FER	30, RUE COMEAU Sept-Îles QC G4R 4N2	1,548.83	0.00	1,548.83
11	CNESST du Québec (formerly CSST) - Côte-Nord	236 - 700 boulevard Laure Sept-Îles QC G4R 1Y1	1.00	0.00	1.00
12	COAIR COAIR INC.	5405, RUE DE SAROSTO Lévis QC G6V 5B6	3,624.73	0.00	3,624.73
13	DAVE MONGER	53, RUE JOHAN-HOULD Sept-Îles QC G4R 0J8	3,750.00	0.00	3,750.00
14	ENTREPRISE SECANS INC.	1450, RUE DES RIVEURS Lévis QC G6Y 0A8	2,407.36	0.00	2,407.36
15	GARDIENSTIC	320, RUE BROCHU Sept-Îles QC G4R 2W6	486.33	0.00	486.33
16	GESTION MARCO LAFORGE	1167, BOUL. LAURE Sept-Îles QC G4S 1S1	20,400.00	0.00	20,400.00
17	Hydro-Québec Attn: Service de Recouvrement	PO Box 99508, Branch D Montréal QC H3C 0B3	16,948.00	0.00	16,948.00
18	IMPRIMERIE BE	325, AVENUE BROCHU Sept-Îles QC G4R 4S7	66.12	0.00	66.12

12-août-2024

Date



Bernard Côté

District de: Québec
No division: 22 - MINGAN
No cour:
No dossier:

FORM 78 – Suite

Dans l'affaire de la faillite de
ENTREPRISE MONCO INC.
Personne morale légalement constituée ayant son siège social au
154, rue Maltais, à Sept-Îles, Québec, G4R 3K1

Liste "A"
Créanciers Non Garantis

ENTREPRISE MONCO INC.

No.	Nom du créancier	Adresse	Réclamation non garantis	Balance de réclamation	Total réclamation
19	Intact Insurance Attn: Central Collections 378-8036	700 University Avenue, 15th Flr Toronto ON M5G 0A1	1,534.14	0.00	1,534.14
20	LE FILS TRANSPORT	500, CHEMIN DU LAC DAIGLE Sept-Îles QC G0G 2B0	1,034.78	0.00	1,034.78
21	MESSER	P.O. BOX 15687 STATION A Toronto ON M5W 1C1	4,131.12	0.00	4,131.12
22	NUMÉRIK SOLUTIONS D'AFFAIRES	155A, RUE NAPOLÉON Sept-Îles QC G4R 3M1	77.13	0.00	77.13
23	PROPANE MM	241, AVENUE KEGASKA Sept-Îles QC G4R 1Z9	66.00	0.00	66.00
24	RELAIS NORDIK SEPT-ÎLES	265, RUE DES PIONNIERS Sept-Îles QC G4R 4K2	27.41	0.00	27.41
25	SADC	205-456, AVENUE ARNAUD Sept-Îles QC G4R 3B1	0.00	64,000.00	64,000.00
26	SADC	205-456, AVENUE ARNAUD Sept-Îles QC G4R 3B1	40,000.00	0.00	40,000.00
27	SERVICES FINANCIERS DE LAGE LANDEN CANADA	5046 MAINWAY UNIT 1 Burlington ON L7L 5Z1	999.95	0.00	999.95
28	SIS ELECTROTECH INC.	10, RUE RÉGNAULT Sept-Îles QC G4R 3R5	2,011.81	0.00	2,011.81
29	SOUDO TECHNIC	180, RUE MALTAIS Sept-Îles QC G4R 3K2	109.23	0.00	109.23
30	TECHNO SOUDE MARINE	539, AVENUE QUÉBEC Sept-Îles QC G4R 1K1	1,883.61	0.00	1,883.61
31	Telus Residential/Business Services Attn: Rick Wan 310-1212	3rd Fl - 4519 Canada Way Burnaby BC V5G 4S4	2,353.28	0.00	2,353.28
32	Visa Desjardins c/o Pilote & Gaboury, Avocats Attn: Me Raphaël Gaboury Carte de crédit	2489 rue St-Dominique Jonquière QC G7X 6K4	10,000.00	0.00	10,000.00
33	Visa Desjardins c/o Pilote & Gaboury, Avocats Attn: Me Raphaël Gaboury Marge de crédit	2489 rue St-Dominique Jonquière QC G7X 6K4	99,620.96	0.00	99,620.96
Total:			393,068.10	68,300.00	461,368.10

12-août-2024

Date



Bernard Côté

District de: Québec
No division: 22 - MINGAN
No cour:
No dossier:

FORM 78 – Suite

Dans l'affaire de la faillite de
ENTREPRISE MONCO INC.
Personne morale légalement constituée ayant son siège social au
154, rue Maltais, à Sept-Îles, Québec, G4R 3K1
Liste "B"
Créanciers Garantis

ENTREPRISE MONCO INC.

No.	Nom du créancier	Adresse	Montant de la réclamation	Détails de la garantie	Date de la garantie	Évaluation de la garantie	Surplus estimatif de la garantie	Solde non-garanti de la réclamation
1	Caisse populaire Desjardins de Tête-à-la-Baleine Attn: Normand Prescottte	2489 Saint-Dominique Jonquiere QC G7X 6K4	78,000.00	Biens de l'entreprise - Machinerie - Équipements Espèces en main - Espèces en main - Espèces en main	26-nov-2019 26-nov-2019	60,000.00 13,700.00		4,300.00
2	SADC	205-456, AVENUE ARNAUD Sept-Îles QC G4R 3B1	64,000.00	Biens de l'entreprise - Machinerie - Équipements Espèces en main - Espèces en main - Espèces en main	26-nov-2018 26-nov-2018	0.00 0.00		64,000.00
Total:			142,000.00			73,700.00	0.00	68,300.00

12-août-2024

Date



Bernard Côté

District de: Québec
No division: 22 - MINGAN
No cour:
No dossier:

FORM 78 – Suite

Dans l'affaire de la faillite de
ENTREPRISE MONCO INC.
Personne morale légalement constituée ayant son siège social au
154, rue Maltais, à Sept-Îles, Québec, G4R 3K1
Liste "C"
Créanciers privilégiés pour salaires, loyers, etc.

ENTREPRISE MONCO INC.

No.	Nom du créancier	Adresse et occupation	Nature de la réclamation	Période couverte par la réclamation	Montant de la réclamation	Montant payable intégralement	Solde à percevoir en dividendes
Total:					0.00	0.00	0.00

12-août-2024

Date



Bernard Côté

District de: Québec
No division: 22 - MINGAN
No cour:
No dossier:

FORM 78 – Suite

Dans l'affaire de la faillite de
ENTREPRISE MONCO INC.
Personne morale légalement constituée ayant son siège social au
154, rue Maltais, à Sept-Îles, Québec, G4R 3K1
Liste "D"
Dettes éventuelles, réclamations de fiducie ou autres

ENTREPRISE MONCO INC.

No.	Nom du créancier ou du réclamant	Adresse et occupation	Montant de la dette ou de la réclamation	Montant qui peut être réclamé en dividendes	Date où la dette a été contractée	Nature de la dette
Total:			0,00	0,00		

12-août-2024

Date



Bernard Côté

District de: Québec
No division: 22 - MINGAN
No cour:
No dossier:

FORM 78 – Suite

Dans l'affaire de la faillite de
ENTREPRISE MONCO INC.
Personne morale légalement constituée ayant son siège social au
154, rue Maltais, à Sept-Îles, Québec, G4R 3K1
Liste "E"
Créances payables à l'actif
ENTREPRISE MONCO INC.

No.	Nom du débiteur	Adresse et occupation	Nature de la dette	Montant de la dette (bonne, douteuse, mauvaise)	Folio du grand livre ou autre livre portant détails	Date de créance	Évaluation du produit	Détail des valeurs détenues en garantie pour le paiement de la créance
1	Comptes à recevoir	154, rue Maltais Sept-Îles QC G4R 3K1	Comptes à recevoir	18,000.00 0.00 0.00		07-août-2024	18,000.00	Comptes à recevoir
Total:				18,000.00 0.00 0.00			18,000.00	

12-août-2024

Date



Bernard Côté

District de: Québec
No division: 22 - MINGAN
No cour:
No dossier:

FORM 78 – Suite

Dans l'affaire de la faillite de
ENTREPRISE MONCO INC.
Personne morale légalement constituée ayant son siège social au
154, rue Maltais, à Sept-Îles, Québec, G4R 3K1
Liste "G"
Immeubles et biens réels appartenant au failli
ENTREPRISE MONCO INC.

Description de la propriété	Nature du droit du failli	Détenteur le titre	Valeur totale	Détails des hypothèques ou autre charges (nom, adresse, montant)	Valeur de rachat ou surplus
Total:			0,00		0,00

12-août-2024

Date



Bernard Côté

District de: Québec
No division: 22 - MINGAN
No cour:
No dossier:

FORM 78 – Fin

Dans l'affaire de la faillite de
ENTREPRISE MONCO INC.
Personne morale légalement constituée ayant son siège social au
154, rue Maltais, à Sept-Îles, Québec, G4R 3K1
Liste "H"
Biens

ENTREPRISE MONCO INC.
ÉTAT COMPLET ET NATURE DES BIENS

Nature des biens	Endroit où les biens sont situés	Détails des biens	Coût initial	Estimation des biens qui peuvent être
(a) Inventaire			0.00	0.00
(b) Aménagements, etc.			0.00	0.00
(c) Espèces dans les institutions financières			0.00	0.00
(d) Espèces en caisse		Espèces en caisse	13,700.00	13,700.00
(e) Bétail			0.00	0.00
(f) Machines, outillage et installation	En possession du débiteur	Équipements	0.00	60,000.00
(g) Ameublement			0.00	0.00
(h) Assurances-vie RÉER, FÉER etc.			0.00	0.00
(i) Valeurs mobilières/Titres			0.00	0.00
(j) Droits en vertu de testaments, etc.			0.00	0.00
(k) Véhicules			0.00	0.00
(l) Taxes			0.00	0.00
(m) Autre			0.00	0.00
			Total:	73,700.00

12-août-2024

Date



Bernard Côté

District de: Québec
No division: 22 - MINGAN
No cour: 650-11-001116-242
No dossier: 43-3115226

FORMULAIRE 31 / 36
Preuve de réclamation / Formulaire de procuration

Dans l'affaire de la faillite de
ENTREPRISE MONCO INC.
Personne morale légalement constituée ayant son siège social au
154, rue Maltais, à Sept-Îles, Québec, G4R 3K1

Expédier tout avis ou toute correspondance concernant la présente réclamation à l'adresse suivante :

Dans l'affaire de la faillite de ENTREPRISE MONCO INC. de Sept-Îles en la province de Québec et de la réclamation de _____, créancier.

Je, _____, de la ville de _____, créancier dans l'affaire susmentionnée, nomme _____, de _____, mon fondé de pouvoir à tous égards dans l'affaire susmentionnée, sauf la réception de dividendes, celui-ci _____ (étant ou n'étant pas) habilité à nommer un autre fondé de pouvoir à sa place.

Je, _____ (nom du créancier ou du représentant du créancier), de la ville de _____ de la province de _____ certifie ce qui suit :

1. Je suis le créancier du failli susnommé (ou Je suis _____ (le poste/la fonction) du _____, créancier).

2. Je suis au courant de toutes les circonstances entourant la réclamation visée par le présent formulaire.

3. Le failli était, à la date de la faillite, soit le 13 août 2024, endetté envers le créancier et l'est toujours, pour la somme de _____\$, comme l'indique l'état de compte (ou l'affidavit) ci-annexé et désigné comme l'annexe A, après déduction du montant de toute créance compensatoire à laquelle le failli a droit. (L'état de compte ou l'affidavit annexé doit faire mention des pièces justificatives ou de toute autre preuve à l'appui de la réclamation.)

4. (Cochez la catégorie qui s'applique et remplissez les parties requises.)

A. RÉCLAMATION NON GARANTIE AU MONTANT DE _____ \$

(autre qu'une réclamation d'un client visée par l'article 262 de la Loi)

En ce qui concerne cette créance, je ne détiens aucun avoir du failli à titre de garantie et :

(Cochez ce qui s'applique.)

pour le montant de _____\$, je ne revendique aucun droit à un rang prioritaire.

pour le montant de _____\$, je revendique le droit à un rang prioritaire en vertu de l'article 136 de la Loi.

(Indiquez sur une feuille annexée les renseignements à l'appui de la réclamation prioritaire.)

B. RÉCLAMATION DU LOCATEUR SUITE À LA RÉSILIATION D'UN BAIL, AU MONTANT DE _____ \$

J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 65.2(4) de la Loi, dont les détails sont mentionnés ci-après :

(Donnez tous les détails de la réclamation, y compris les calculs s'y rapportant.)

C. RÉCLAMATION GARANTIE AU MONTANT DE _____ \$

En ce qui concerne la créance susmentionnée, je détiens des avoirs du failli à titre de garantie, dont la valeur estimative s'élève à _____\$ et dont les détails sont mentionnés ci-après :

(Donnez des renseignements complets au sujet de la garantie, y compris la date à laquelle elle a été donnée et la valeur que vous lui attribuez, et annexe une copie des documents relatifs à la garantie.)

D. RÉCLAMATION D'UN AGRICULTEUR, D'UN PÊCHEUR OU D'UN AQUICULTEUR AU MONTANT DE _____ \$

J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.2(1) de la Loi pour la somme impayée de _____\$

(Veuillez joindre une copie de l'acte de vente et des reçus de livraison).

E. RÉCLAMATION D'UN SALARIÉ AU MONTANT DE _____ \$

J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.3(8) de la Loi au montant de _____ \$

J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.4(8) de la Loi au montant de _____ \$

F. RÉCLAMATION D'UN EMPLOYÉ RELATIVE AU RÉGIME DE PENSION AU MONTANT DE _____ \$

J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.5 de la Loi au montant de _____ \$

J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.6 de la Loi au montant de _____ \$

G. RÉCLAMATION CONTRE LES ADMINISTRATEURS AU MONTANT DE _____ \$

(À remplir lorsque la proposition vise une transaction quant à une réclamation contre les administrateurs.)

J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 50(13) de la Loi, dont les détails sont mentionnés ci-après :

(Donnez tous les détails de la réclamation, y compris les calculs s'y rapportant.)

H. RÉCLAMATION D'UN CLIENT D'UN COURTIER EN VALEURS MOBILIÈRES FAILLI AU MONTANT DE _____ \$

J'ai une réclamation en tant que client en conformité avec l'article 262 de la Loi pour des capitaux nets, dont les détails sont mentionnés ci-après :

(Donnez tous les détails de la réclamation, y compris les calculs s'y rapportant.)

5. Au meilleur de ma connaissance, je _____ (suis/ne suis pas)(ou le créancier susnommé _____ (est/n'est pas)) lié au failli selon l'article 4 de la Loi, et (j'ai/le créancier susnommé a/je n'ai pas/le créancier susnommé n'a pas) un lien de dépendance avec le failli.

6. Les montants suivants constituent les paiements que j'ai reçus du failli et les crédits que j'ai attribués à celui-ci et les opérations sous-évaluées selon le paragraphe 2(1) de la Loi auxquelles j'ai contribué ou été partie intéressée au cours des trois mois (ou, si le créancier et le failli sont des "personnes liées" au sens du paragraphe 4(2) de la Loi, au cours des douze mois) précédant immédiatement l'ouverture de la faillite, tel que défini à l'article 2 de la Loi: (Donnez les détails des paiements, des crédits et des opérations sous-évaluées.)

7. (Applicable seulement dans le cas de la faillite d'une personne physique)

Lorsque le syndic doit réexaminer la situation financière du failli pour déterminer si celui-ci est tenu de verser les paiements prévus à l'article 68 de la LFI, je demande que l'on m'avise, conformément au paragraphe 68(4) de la Loi, du nouveau montant que le failli est tenu de verser à l'actif de la faillite ou du fait que le failli n'a plus de revenu excédentaire.

Je demande qu'une copie du rapport dûment rempli par le syndic quant à la demande de libération du failli, en conformité avec le paragraphe 170(1) de la Loi, me soit expédiée à l'adresse susmentionnée.

Daté le _____, à _____.

Témoin

Créancier (personne physique)

Créancier (personne morale)

Témoin

Par

Nom et titre du signataire autorisé

Numéro de téléphone : _____

Retournez à :

Numéro de télécopieur : _____

Adresse électronique : _____

MALLETTE SYNDICS ET GESTIONNAIRES INC. - Syndic autorisé en insolvabilité

Par:

Mathieu Bergeron CPA, CIRP, SAI / LIT - Syndic autorisé en insolvabilité

200-3075 chemin des Quatre-Bourgeois

Québec QC G1W 5C4

Télécopieur: (418) 681-1707

Courriel: reclamations-syndic.quebec@mallette.ca

REMARQUE :

Si un affidavit est joint au présent formulaire, il doit avoir été fait devant une personne autorisée à recevoir des affidavits.

AVERTISSEMENTS :

Le syndic peut, en vertu du paragraphe 128(3) de la Loi, racheter une garantie sur paiement au créancier garanti de la créance ou de la valeur de la garantie telle qu'elle a été fixée par le créancier garanti dans la preuve de garantie.

Le paragraphe 201(1) de la Loi prévoit l'imposition de peines sévères en cas de présentation de réclamations, de preuves, de déclarations ou d'états de compte qui sont faux.

District of: Quebec
Division No. 22 - MINGAN
Court No. 650-11-001116-242
Estate No. 43-3115226

FORM 31 / 36
Proof of Claim / Proxy
In the Matter of the Bankruptcy of
Monco Enterprise Inc.
Legally constituted corporation entity having its registered office at
154 Maltais Street, Sept-Iles, Québec, G4R 3K1

All notices or correspondence regarding this claim must be forwarded to the following address:

In the matter of the bankruptcy of ENTREPRISE MONCO INC. of the city of Sept-Îles in the Province of Quebec and the claim of _____, creditor.

I, _____, of the city of _____, a creditor in the above matter, hereby appoint _____, of _____, to be my proxyholder in the above matter, except as to the receipt of dividends, _____ (with or without) power to appoint another proxyholder in his or her place.

I, _____ (name of creditor or representative of the creditor), of the city of _____ in the province of _____ do hereby certify:

1. That I am a creditor of the above named debtor (or I am _____ (position/title) of _____, creditor).

2. That I have knowledge of all the circumstances connected with the claim referred to below.

3. That the debtor was, at the date of bankruptcy, namely the 13th day of August 2024, and still is, indebted to the creditor in the sum of \$ _____, as specified in the statement of account (or affidavit or solemn declaration) attached and marked Schedule "A", after deducting any counterclaims to which the debtor is entitled. (The attached statement of account or affidavit must specify the vouchers or other evidence in support of the claim.)

4. (Check and complete appropriate category.)

A. UNSECURED CLAIM OF \$ _____

(other than as a customer contemplated by Section 262 of the Act)

That in respect of this debt, I do not hold any assets of the debtor as security and

(Check appropriate description.)

Regarding the amount of \$ _____, I claim a right to a priority under section 136 of the Act.

Regarding the amount of \$ _____, I do not claim a right to a priority.

(Set out on an attached sheet details to support priority claim.)

B. CLAIM OF LESSOR FOR DISCLAIMER OF A LEASE \$ _____

That I hereby make a claim under subsection 65.2(4) of the Act, particulars of which are as follows:

(Give full particulars of the claim, including the calculations upon which the claim is based.)

C. SECURED CLAIM OF \$ _____

That in respect of this debt, I hold assets of the debtor valued at \$ _____ as security, particulars of which are as follows:

(Give full particulars of the security, including the date on which the security was given and the value at which you assess the security, and attach a copy of the security documents.)

D. CLAIM BY FARMER, FISHERMAN OR AQUACULTURIST OF \$ _____

That I hereby make a claim under subsection 81.2(1) of the Act for the unpaid amount of \$ _____

(Attach a copy of sales agreement and delivery receipts.)

E. CLAIM BY WAGE EARNER OF \$ _____

That I hereby make a claim under subsection 81.3(8) of the Act in the amount of \$ _____,

That I hereby make a claim under subsection 81.4(8) of the Act in the amount of \$ _____,

F. CLAIM BY EMPLOYEE FOR UNPAID AMOUNT REGARDING PENSION PLAN OF \$ _____

That I hereby make a claim under subsection 81.5 of the Act in the amount of \$ _____,

That I hereby make a claim under subsection 81.6 of the Act in the amount of \$ _____,

G. CLAIM AGAINST DIRECTOR \$ _____

(To be completed when a proposal provides for the compromise of claims against directors.)

That I hereby make a claim under subsection 50(13) of the Act, particulars of which are as follows:
(Give full particulars of the claim, including the calculations upon which the claim is based.)

H. CLAIM OF A CUSTOMER OF A BANKRUPT SECURITIES FIRM \$ _____

That I hereby make a claim as a customer for net equity as contemplated by section 262 of the Act, particulars of which are as follows:
(Give full particulars of the claim, including the calculations upon which the claim is based.)

5. That, to the best of my knowledge, I _____ (am/am not) (or the above-named creditor _____ (is/is not)) related to the debtor within the meaning of section 4 of the Act, and _____ (have/has/have not/has not) dealt with the debtor in a non-arm's-length manner.

6. That the following are the payments that I have received from, and the credits that I have allowed to, and the transfers at undervalue within the meaning of subsection 2(1) of the Act that I have been privy to or a party to with the debtor within the three months (or, if the creditor and the debtor are related within the meaning of section 4 of the Act or were not dealing with each other at arm's length, within the 12 months) immediately before the date of the initial bankruptcy event within the meaning of Section 2 of the Act: *(Provide details of payments, credits and transfers at undervalue.)*

7. *(Applicable only in the case of the bankruptcy of an individual.)*

Whenever the trustee reviews the financial situation of a bankrupt to redetermine whether or not the bankrupt is required to make payments under section 68 of the Act, I request to be informed, pursuant to paragraph 68(4) of the Act, of the new fixed amount or of the fact that there is no longer surplus income.

I request that a copy of the report filed by the trustee regarding the bankrupt's application for discharge pursuant to subsection 170(1) of the Act be sent to the above address.

Dated at _____, this _____ day of _____, _____.

Witness

Individual Creditor

Witness

Name of Corporate Creditor

Per _____
Name and Title of Signing Officer

Return To:

Phone Number: _____
Fax Number: _____
E-mail Address: _____

MALLETTE SYNDICS ET GESTIONNAIRES INC. - Licensed Insolvency Trustee
Per:

Mathieu Bergeron CPA, CIRP, SAI / LIT - Licensed Insolvency Trustee
200-3075 chemin des Quatre-Bourgeois
Québec QC G1W 5C4
Fax: (418) 681-1707
E-mail: reclamations-syndic.quebec@mallette.ca

NOTE: If an affidavit is attached, it must have been made before a person qualified to take affidavits.

WARNINGS: A trustee may, pursuant to subsection 128(3) of the Act, redeem a security on payment to the secured creditor of the debt or the value of the security as assessed, in a proof of security, by the secured creditor.

Subsection 201(1) of the Act provides severe penalties for making any false claim, proof, declaration or statement of account.